



Demande d'adhésion – 2021

Nom usuel :

A renvoyer à Ariane RAVIER
59, rue Caulaincourt – 75018 Paris

Prénom :
Nom d'artiste :

Les membres 'personne morale' rempliront 1 fiche par mandataire

Date et lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Je souhaite adhérer en tant que membre (préciser la catégorie) : _____

Lieu(x) d'enseignement ou profession : _____

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance du Code d'Ethique de l'AFPC et m'engager à le respecter.

Je n'autorise pas l'AFPC à publier sur son site mon nom, prénom, adresse courriel, lieu d'enseignement et esthétique enseignée

Comment nous avez vous connus ? _____

Fait à _____ le _____ Signature : _____

✂-----

Conditions d'adhésion

• Membre adhérent (60 €)

- être professeur de chant
- être âgé d'au moins 25 ans
- justifier d'une pratique de l'enseignement de la technique vocale de plus de deux ans
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

• Membre associé (60 €)

- exercer une activité reliée à l'enseignement du chant :
phoniatre, orthophoniste, acousticien, linguiste,
pianiste accompagnateur, professeur de formation
musicale ou d'une technique intervenant dans
la préparation du chanteur
- souscrire au Code d'éthique de l'Association

• Membre stagiaire (60 €)

- Adhésion ouverte à tout professeur de chant
ne remplissant pas toutes les conditions
d'adhésion à l'Association

• Membre " personne morale " (120 €)

Adhésion ouverte à tout organisme s'intéressant aux buts et aux activités de l'association, représenté par 1 ou 2 personnes.

• Membre non actif (30 €)

Adhésion ouverte aux étudiants et aux professeurs de chant à la retraite

• Membre sympathisant (25 €)

Sont membres sympathisants les personnes ne remplissant pas toutes les conditions d'adhésion à l'Association : professeurs de chant et autres personnes intéressées par les buts et par les activités de l'association, mais qui n'entrent pas dans les catégories de l'article 5 de nos statuts.

AFPC % Ariane RAVIER - 59 rue Caulaincourt 75018 PARIS

Tel : +33(0)6 87 77 70 77 email : arianeafpc@gmail.com - Site <http://www.afpc-evta-france.com>

Par la recherche, la réflexion, la pratique, la formation continue et le contact entre ses membres, l'Association s'attache à promouvoir et à développer la pédagogie du chant.

A cet effet, l'Association organise des stages, séminaires, colloques, cours de formation, voyages d'étude et échanges internationaux, élabore, publie et diffuse tous documents imprimés ou audiovisuels et plus généralement elle promeut toutes activités et manifestations publiques compatibles avec les buts de l'Association.

(Article 2 des statuts)

Créée en 1987, l'AFPC vise à réunir et à représenter les professeurs de chant en activité dans l'ensemble des structures d'Etat ou en privé, ainsi que les professionnels dont l'activité est liée à la pédagogie du chant.



l'AFPC est agréée "organisme de formation" L'AFPC est membre de European Voice Teachers Association

Fonctionnement

L'Assemblée générale élit pour trois ans un **Conseil d'administration** de huit membres représentant les différentes catégories d'adhérents à l'AFPC :

- 1 professeur de chant ayant fait une carrière internationale
- 3 professeurs de chant classique
- 3 professeurs de chant non classiques
- 2 membre associé ou représentant de membre 'personne morale'
- 2 personnalité du monde musical, médical ou universitaire concernée par le chant

Code d'éthique

> Des membres acceptant de se consacrer à une tâche ponctuelle ou spécialisée peuvent être nommés **chargés de mission**

> Des **délégués régionaux** initient et coordonnent les activités de l'association dans leur région..

Tout adhérent de l'AFPC :

- participe à cette association dans le but premier d'approfondir ses connaissances et d'améliorer son enseignement
- accepte l'idée d'être en formation continue, car aucun parcours personnel (diplômes, carrière, etc...) n'est l'expression d'un aboutissement des connaissances dans l'exercice d'un métier comme le nôtre
- ayant comme but principal celui de l'enseignement du chant, aura le souci de la bonne santé de l'appareil vocal, et travaillera au mieux des aspirations culturelles et esthétiques de l'étudiant
- n'est qu'un guide dans l'apprentissage du chant. Il s'engage à ne pas faire de son enseignement une quelconque forme de "pression" (affective, financière, promesse de carrière...) et à ne pas rendre l'élève dépendant de son enseignement en prétendant posséder la vérité en la matière
- s'engage à laisser à l'étudiant tout espace de liberté lorsque, par exemple, celui-ci décide de changer de professeur
- s'engage à ne pas se prévaloir des résultats d'un professeur précédent
- s'engage à ne pas émettre de jugement concernant un autre professeur de chant
- s'interdit de faire de fausses déclarations en ce qui le concerne et en ce qui concerne ses élèves

Pièces à nous retourner pour adhérer

- s'interdit tout faire valoir ou toute mise en valeur personnelle au nom de l'Association
- s'engage à participer à l'Association en adhérant à ce Code d'éthique et en connaissance des buts énoncés par ses Statuts
- la **demande d'adhésion** au verso, dûment complétée et signée
- **2 photos** d'identité
- **vosre cotisation** par chèque ou mandat à l'ordre de l'AFPC
- **vosre CV détaillé** comportant les renseignements suivants : études générales, études vocales ou spécialisées, pratique de l'enseignement, éléments de carrière, ... (*sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants*)
- **1 lettre de motivation** expliquant pourquoi vous désirez nous rejoindre (*sauf pour les membres 'personne morale' et les membres sympathisants*)

2021

Anne Constantin - professeur de chant
Nathalie Henrich Bernardoni - chercheuse au CNRS
Régine Orlik de Romemont - professeur de chant Secrétaire
Emmanuelle Trinquesse- professeur de chant - **Chargée de mission aux relations internationales**
Pierre Girod - personnalité du monde musical Trésorier
Jean-Yves Bosse-Vidal - professeur de chant
Emmanuelle Renouard - professeur de chant Présidente
Brigitte Bourmault- Pelletier : professeur de chant

Réalisations

Emmanuel Cury - professeur de chant
Virginie Coutin - professeur de chant

En faveur de la pédagogie du chant l'Association a réalisé de nombreuses manifestations dont :

- Des réunions pédagogiques sur : les techniques corporelles, l'enseignement aux élèves débutants, le chant et le psychisme, etc...
- Quatre éditions des « Semaines de Musique Française » (1997 1999, 2001, 2003)
- Des partenariats avec l'ARIAM île de France, le Studio de Variétés, l'association Toulouse Mélodie Française, La plateforme interrégionale, etc...
- Un Colloque sur la mélodie française, en collaboration avec le CNSMD de Paris (mai 1995)
- Le Congrès européen EUROVOX/EVTA, en collaboration avec le CNSMD et

l'Opéra de Lyon (avril/mai 2000)

- Le Congrès mondial ICVT7 aux Folies Bergères de Paris (juillet 2009)